

## Incendie de l'usine Lubrizol: la commission d'enquête sénatoriale étrille la communication des autorités - Mode lecture

04/06/2020 à 09h48



Incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, le 26 septembre 2019 - Lou BENOIST / AFP -

**Neuf mois après l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, les conclusions de la commission d'enquête sénatoriale dévoilées ce jeudi révèlent qu'en pleine crise, les autorités se sont montrées "incapables d'informer le public de façon claire, prescriptive et pédagogique".**

L'origine de [l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen, survenu le 26 septembre 2019](#), n'est toujours "pas définitivement établie à ce jour", selon les conclusions du rapport de la commission d'enquête sénatoriale rendues publiques ce jeudi. Si la gestion technique de la crise par les autorités est plutôt saluée par la commission d'enquête, la communication officielle à l'égard de la population est en revanche sévèrement critiquée.

Cette commission d'enquête sénatoriale, présidée par Hervé Maurey, a été créée en octobre dernier "afin d'évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol". Elle a auditionné près de 80 personnes entre le 24 octobre 2019 et le 26 février 2020.

### **La gestion technique de la crise saluée**

Dans ce rapport, la commission d'enquête sénatoriale salue la gestion technique de l'incendie et de la crise. "Grâce à l'importante mobilisation de tous les intervenants, l'incendie a été rapidement maîtrisé. Aucun mort ni blessé n'a été à déplorer", rappelle le rapport publié ce jeudi. Il souligne également que "le cadre légal et réglementaire applicable à la gestion des crises industrielles est globalement satisfaisant. L'organisation française de la sécurité civile

a démontré, une nouvelle fois, sa réactivité, sa capacité d'adaptation et son efficacité".

En revanche, la commission sénatoriale évalue la communication officielle en pareil temps de crise et juge "le système d'alerte des populations inadapté pour gérer efficacement les accidents industriels et technologiques".

"La communication de crise des services de l'État a montré ses limites par son incapacité à informer le public de façon claire, prescriptive et pédagogique et à utiliser efficacement l'ensemble des canaux de distribution disponibles (radio, télévision, presse, réseaux sociaux). Il est donc urgent de revoir la doctrine de communication de crise de l'État", ajoute la commission d'enquête.

### **"Un manque de culture du risque industriel"**

Selon le rapport d'enquête, [l'accident survenu à Rouen](#) souligne "le manque criant de culture de la sécurité et du risque industriel" en France. Les résultats de la consultation des élus locaux réalisée par la commission d'enquête sur la plateforme dédiée du Sénat confirment ce constat préoccupant: 62% des élus font part d'un manque d'information sur les risques industriels et 78% sont peu ou pas associés aux exercices de sécurité civile. Pour la commission d'enquête, le public (y compris les riverains des installations les plus dangereuses) est donc le grand absent des politiques de prévention des risques.

D'après les conclusions de l'enquête, l'accident de Rouen révèle une demande sociale non satisfaite. Dans son rapport, la commission sénatoriale dresse donc une liste de 21 recommandations à l'adresse de l'Etat, parmi lesquelles l'inscription d'une formation aux risques industriels dans le code de l'éducation, l'obligation, pour les exploitants d'établissements Seveso et les installations proches, de tenir à tout moment un inventaire exhaustif et à jour des substances stockées à disposition des autorités dans un format facilement exploitable.

La commission recommande encore de mieux préparer la survenue d'accidents industriels par des exercices réguliers, de poursuivre la formation continue des agents susceptibles de communiquer lors d'une crise, ou encore de clarifier et moderniser au plus vite la doctrine de communication de l'État, à l'échelle centrale et déconcentrée.

Le 26 septembre 2019, [le spectaculaire incendie s'est déclaré dans la nuit à l'usine Lubrizol classée Seveso](#), à 3 km du centre-ville de Rouen. À la mi-journée, l'incendie est considéré comme maîtrisé mais ne sera éteint que le lendemain matin. Au total, [9505 tonnes ont brûlé, dont 5253 tonnes de produits chimiques sur le site de Lubrizol](#) et 4252 tonnes de produits sur le site mitoyen de Normandie Logistique, dont 1600 appartenaient à Lubrizol.

**Thomas Soulié avec Jeanne Bulant**

A VOIR AUSSI

-

